



Independent observer
of the Global Fund

UN LIEN EST À CRÉER ENTRE LE BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL ET LES ORGANISMES DE SURVEILLANCE LOCAUX

Etienne Michaud est responsable principal de la stratégie et des politiques au Bureau de l'Inspecteur général du Fonds mondial. Selon lui, un lien est à établir avec les organismes de surveillance locaux dans un contexte où le BIG cherche à consolider son réseau de lanceurs d'alerte.

Le Bureau de l'Inspecteur général n'a pas de présence sur le terrain. N'aurait-il pas intérêt à travailler avec ces organisations qui sont sur le terrain ?

Nous dépendons entièrement des lanceurs d'alerte, ce qui veut dire que nous consacrons beaucoup de temps et de moyens à vérifier que telle ou telle allégation mérite bien une enquête. Il faut d'abord s'assurer que l'information est solide, qu'elle concerne bien le Fonds mondial... L'alerte initiale ne contient jamais assez d'informations. Du coup, ça nous prend plus de temps qu'on ne le voudrait pour s'assurer de la validité et de la fiabilité des informations. Plus le temps passe, plus il est difficile de trouver des sources et des documents. Si nous avions des relais plus solides dans les pays, nos alertes seraient forcément plus pertinentes et nous perdriions moins de temps à les vérifier. Il manque un pont entre nous et ces organisations. Pour l'instant, le taux de conversion est insuffisant : 45 enquêtes sur 157 allégations en 2014. Il est encore plus faible en terme de nombre de rapports publiés. L'objectif que nous nous sommes fixés à travers la campagne « Speak up », c'est justement d'être plus proactifs et d'améliorer les canaux d'information. Nous voulons être en mesure de réagir beaucoup plus tôt pour traquer les irrégularités au plus petit niveau avant qu'elle n'entraîne des problèmes plus importants. Cette campagne vise à encourager les gens à dénoncer les fraudes. Pour le moment, il s'agit d'un projet pilote dans trois pays, la Côte d'Ivoire, le Malawi et l'Ukraine. Mais nous aimerions l'élargir dans le futur.

Pourquoi les organismes de surveillance sont-ils absents du paysage du Fonds mondial ?

Il est vrai que ce ne sont pas des acteurs formellement intégrés. Le Fonds mondial ne les prend pas assez en compte. Certains font parfois partie des instances de coordination nationales mais nous touchons là au rôle et à la composition même de ces instances qui ne sont pas clairement définis et harmonisés entre les pays. Les ICN ont un mandat de surveillance et de coordination des programmes, mais ils n'ont pas tous la même perception de leur rôle, les mêmes ressources ou le même niveau d'indépendance et le même pouvoir d'action selon les pays. C'est certainement une réflexion que le Secrétariat aurait intérêt à mener. L'un des aspects positifs du Nouveau Modèle de Financement, c'est de clarifier et renforcer les attentes envers les ICN et les inciter à être mieux coordonnées et à être plus efficaces.

Ces groupes n'ont pas toujours une stabilité institutionnelle assez longue pour assurer une action pérenne. Leur performance est aussi très variable. Il faudrait pouvoir identifier ceux qui sont vraiment solides et qui sont à même de jouer un plus grand rôle dans ce domaine. Il serait intéressant par exemple que ces organismes jouent un rôle au niveau communautaire là où les besoins sont les plus pressants. Ça permettrait d'améliorer les activités de suivi et d'évaluation à ce niveau. Pour l'instant, le système de per diem et de reçus implique de la paperasse très facile à falsifier et impossible à vérifier, ce qui décrédibilise le processus.

Pourquoi n'existe-t-il pas un système de financement systématique de ces organismes au sein du Fonds mondial ?

Il existe déjà un financement pour les groupes d'assistance juridique, mais c'est vrai qu'il y aurait sûrement des pistes à explorer pour intégrer le financement des organismes de surveillance dans les subventions du FM.

N'est-il pas préoccupant qu'un nombre croissant d'organismes de surveillance deviennent récipiendaires et ne puissent donc pas continuer leur activité de surveillance ? le Bureau de l'Inspecteur général ne risque-t-il pas de perdre des relais potentiels ?

C'est en effet une question que l'on peut se poser. Ceci dit, le phénomène peut être vu aussi comme un point positif pour le Fonds mondial qui finance des organismes dont le mandat premier est la transparence. Le Fonds mondial peut bénéficier de leur expertise dans ce domaine. Même si bien évidemment, tous les partenaires dans la mise en œuvre devraient se sentir concernés par la question de la surveillance et des lanceurs d'alerte.

[Read More](#)
